



Comment amener le changement dans les familles bloquées par l'impact multigénérationnel des injustices.

Animée par Catherine DUCOMMUN-NAGY

Les injustices qui surviennent dans la génération des parents entraînent souvent la parentification des générations suivantes, mais cet enchaînement peut être évité si l'on apprend à remobiliser ces parents dans leur capacité de générosité.

La présentatrice s'appuiera sur la notion de bifurcation proposée par M. ElKaim pour aborder la question du changement dans ces situations.

Pour les thérapeutes contextuels, la bifurcation se situe dans le moment où les membres de la famille se trouvent face au choix de prendre ou de donner, au choix de se laisser entraîner dans la piste de la légitimité destructive et de la parentification ou au contraire de s'engager sur la voie de la générosité envers les autres.

La tâche du thérapeute est à la fois de repérer les moments favorables à une bifurcation dans l'entretien familial et de mettre en place des stratégies qui amènent alors les membres de la famille à pouvoir faire le choix de la générosité sans se sentir perdants.

6

juin 2019

165€/pers repas du midi inclus

RENNES

www.pegaseprocessus.fr

Pégase Processus - Centre de psychothérapie, de formation et de recherche
Implanté dans le Grand Ouest

Contact - Inscription : Secrétariat Rennes - Tel : 02.23.46.42.16

PROGRAMME

Les injustices de tout ordre ont des conséquences relationnelles.

Dans les familles, elles peuvent avoir un impact multigénérationnel en diminuant l'aptitude des parents à répondre aux besoins de leurs enfants.

Objectifs :

- Comprendre le lien entre injustices, légitimité destructive et parentification.
- Comprendre le moment thérapeutique défini par les thérapeutes contextuels.
- Apprendre à repérer les moments de bifurcations possibles.
- Apprendre à intervenir à travers des exercices de groupe et l'analyse de vignettes cliniques. (Les participants sont encouragés à présenter des situations sur la base de notes de séance détaillées ou d'enregistrements)

Contenus :

La présentatrice s'appuiera sur la notion de bifurcation décrite par M. ElKaim pour aborder la question du changement dans ces situations.

Pour les thérapeutes contextuels, la bifurcation se situe dans le moment où les membres de la famille se trouvent face au choix de prendre ou de donner, de se laisser entrainer dans la piste de la légitimité destructive et de la parentification des générations futures, ou au contraire de s'engager sur la piste de la générosité envers les autres.

La tâche du thérapeute est à la fois de repérer les moments de bifurcation qui surviennent dans l'entretien familial et de mettre en place des stratégies qui amènent les membres de la famille à pouvoir faire le choix de la générosité sans avoir à se sentir perdants.

Public :

Les professionnels de l'aide et du soin : psychiatres, médecins, psychologues, thérapeutes individuels et familiaux, éducateurs, assistants sociaux, responsables d'établissement...

Animée par :



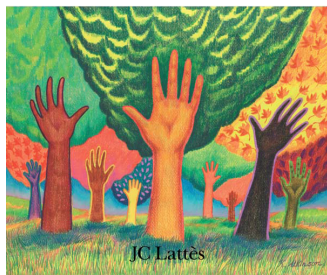
Catherine Ducommun-Nagy

Spécialiste FMH (Suisse) en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adultes. Thérapeute familiale d'orientation contextuelle (ETFA, AAMF, AFTA). Professeure Associée mention clinique, Drexel University, Philadelphie, USA.

Ouvrage de référence :

Catherine Ducommun-Nagy

Ces loyautés qui nous libèrent



Bulletin d'inscription

NOM _____ Prénom _____

Fonction _____

ORGANISME _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

Tél. _____ Fax _____

E-mail _____

NAF _____ SIRET _____

Structure privée ou public

Public accueilli : _____

Secteurs d'intervention : _____

INSCRIT LA PERSONNE SUIVANTE (si vous souhaitez inscrire plusieurs personnes, merci de photocopier ce bulletin):

Inscription individuelle _____ ou

Inscription prise en charge par l'employeur

NOM _____ Prénom _____

Adresse (si différente de 1) _____

CP _____ Ville _____

Tél _____

E-mail _____

ADRESSE: DE FACTURATION et / ou POUR L'ENVOI DE LA CONVENTION (si différente 1):

NOM Responsable _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Tél _____

E-mail _____

Conditions de formation lues et approuvées (Toute annulation par le Client moins de 30 jours avant le début de l'action de formation entraînera le paiement de 50% du montant total; moins de 15 jours avant, le paiement intégral sera dû à titre de dédit.)

Je règle la totalité Je verse un acompte

Ci-joint chèque N° _____ de _____ €,

Banque _____

Date :

Signature et cachet de l'organisme obligatoires :

Condition générale de formation

Article 1. Modalités d'inscription : Toute inscription nécessite la signature du bulletin d'inscription, l'acceptation des conditions et le paiement d'un acompte. Pour les inscriptions professionnelles, une convention de formation ou un devis doivent être signés avec l'organisme ou l'entreprise qui finance la formation.

- Inscription individuelle : Les dossiers spécifiques de demande de prise en charge sont remplis par les stagiaires puis adressés à Pégase Processus pour signature.
- Inscription prise en charge par un organisme (l'employeur) : Ceux dont la formation est prise en charge devront faire émarger les attestations de présence qui leur sont demandées, lors de chaque période de formation.

La signature du bulletin d'inscription vaut contrat de formation. Les tarifs indiqués sont nets de toute taxe, notre organisme étant exempté de la TVA.

Organisme de Formation enregistrée sous le n° 53 22 05 16 222 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Article 2. Droit d'inscription : A joindre au bulletin d'inscription, soit :30% du prix du stage à titre d'acompte lors de l'inscription, le soldé devra être payé au plus tard 30 jours après la formation ou la totalité des frais d'inscription.

Article 3. Priorité d'inscription : Les inscriptions sont prises en compte en fonction de la date de réception des bulletins d'inscriptions avec paiement. En cas de dépassement de l'effectif maximum, une liste d'attente est établie.

Article 4. Annulation : Pour des raisons pédagogiques, Pégase Processus se réserve le droit d'ajourner une formation 10 jours avant son démarrage, si le nombre de participants inscrits est insuffisant. En cas d'annulation de la formation du fait de Pégase Processus, les stagiaires auront le choix entre une autre date ou le remboursement intégral de l'acompte ou des frais d'inscription déjà payés.

Article 5. Remboursement :En cas de désistement de la part du stagiaire,

- Plus de 30 jours avant la première journée de formation, remboursement de la totalité des paiements effectués.
- De 29 jours à 15 jours avant la première journée, 50% de la totalité du coût de la formation seront retenus.
- En deçà de 14 jours avant la première journée, l'intégralité du prix de la formation sera exigible.

Article 6. Règlement : Pégase Processus se réserve le droit d'exclure de la formation toute personne ayant manqué de respect de manière manifeste envers les participants ou les formateurs, ainsi que les personnes affichant un manque de tolérance vis-à-vis des difficultés rencontrées par les autres participants. Aucun remboursement ne sera effectué dans ces circonstances.

Article 7. Horaires et lieu : 15 jours avant la formation, la convocation vous est adressée par courrier; elle reste le document référent pour le lieu.

Article 8. Modalités de paiement : Vous pouvez régler le coût de la formation par :

- chèque à l'ordre de Pégase Processus ou
- virement à la Banque Populaire de l'Ouest, Titulaire : SARL PEGASE PROCESSUS, IBAN : FR76-1670-7001-9720-5218-1112-791, BIC : CCBPFRPPREN, clé RIB : 91, code banque : 16707, code guichet : 00197, n° de compte 20521811127
Merci d'indiquer le numéro de facture et le nom de votre organisme.

Article 9. Règlement des différends : En cas de litige, sur l'exécution et/ou l'interprétation des présentes Conditions Générales de Vente, seuls les Tribunaux de la région Bretagne seront compétents.

PÉGASE PROCESSUS

Centre de psychothérapie, de formation et de recherche



**Secrétariat et adresse postale :
Immeuble Le Neptune
22 rue des Landelles – 35135 Chantepie
(ZI Sud Est de Rennes)**

secretariat@pegaseprocessus.fr

Tél. 02 23 46 42 16

**Retrouvez nos programmes complets
sur notre site internet :**

www.pegaseprocessus.fr

Rejoignez-nous



Siège social : 29 av. Corneille - 22000 Saint-Brieuc
Domiciliation Bancaire : Banque Populaire - St-Brieuc
N°20521811127 RCS St-Brieuc B404 993 933
Organisme de formation enregistrée sous le n°53 22 05 16 222 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)
SARL au capital de 7622,45€ - Code APE 8559A - Siret n°404 993 933 00039



**Membre de l'EFTA,
Association européenne de thérapie familiale**